Journal de Roubaix

Cinquante-deuxième année. — N° 362. DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE : ALFRED REBOUX PÈRE SAMEDI 28 DÉCEMBRE 1907.

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements frontières . . . . . Trois mois..... 5 francs. Six mois..... 9 — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le sort en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5 ;
A Mouscron..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station ;
A Tourcoing..... Chez M. Tordeur, 52, rue Bourdon Saint-Jacques
A Paris et à Bruxelles..... Dans les agences de publicité.
A ... dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux bureaux

DÉCISION OFFICIELLE : REPRISE DE L'OFFENSIVE A CASABLANCA

L'HISTOIRE DU TRAVAIL

George Renard, l'écrivain et professeur socialiste, vient d'inaugurer au Collège de France la chaire créée pour l'enseignement de l'histoire du travail.

Le professeur possède une science et un talent remarquables, que tout le monde lui reconnaît volontiers, mais il est profondément et ardemment libre-penseur, comme on a pu de nouveau s'en apercevoir.

Il a reproché aux siècles anciens d'avoir complètement sacrifié les intérêts des travailleurs. D'après lui, cette injustice se voit surtout dans la manière dont l'histoire a été écrite jusqu'à nos jours.

Voici, telles que les reproduit le *Siècle* (qui n'est guère socialiste, cependant, mais qui est foncièrement libre penseur), quelques-unes des déclarations faites par M. Renard :

Jadis l'Histoire était une grande dame qui se plaisait à connaître et à décrire dans les moindres détails les splendeurs des cours, les faits et gestes des puissants ; l'on ne songeait guère à la force anonyme qui faisait les frais de ces fêtes, et la magnificence des heureux de la terre..

L'Histoire de l'humanité n'a guère été durant de longs siècles que l'histoire de l'inégalité humaine écrite par les privilégiés de la fortune. Non seulement dans leur triste passage sur la terre, paysans et ouvriers, sous le nom d'esclaves, de serfs de salariés, ont été trop souvent les souffre-douleurs de ceux qui vivaient *noblement*, je veux dire sans rien faire que de se battre, de se divertir et prier Dieu, mais encore jusque dans leur tombe ils ont été victimes de ceux dont ils avaient jadis subi l'oppression et le mépris.

A son tour, cette appréciation comporte une grande part d'erreur et d'injustice, que M. Renard sera lui-même amené à réparer en exposant les faits dont il s'occupe.

Il a choisi, pour cette année, l'histoire du travail dans la République de Florence. Or, dès la première leçon, il s'est trouvé conduit par son sujet à reconnaître que, dans la glorieuse cité, les corporations d'arts et métiers avaient pris de bonne heure un essor « magnifique » et « complet », si bien qu'elles y devinrent « les organes mêmes de la République » et qu'elles peuvent « être considérées comme le typo achevé de ce genre d'organisation ».

Il y a là un hommage involontaire, indirect mais très important, rendu à l'esprit religieux, dont M. Renard, cependant, parle presque toujours avec hostilité.

Les corporations florentines, qui eurent tant de prestige, d'où venaient-elles et quel fut, durant des siècles, surtout à l'origine, l'esprit qui les anima? Elles se rattachaient essentiellement à l'organisation sociale conçue et réalisée par la foi chrétienne, qui ne laissait aucun besoin ni aucun droit en souffrance et qui protégeait continuellement les intérêts les plus précieux.

A Florence comme ailleurs, comme dans toutes les régions qui forment aujourd'hui l'Europe, c'est sous l'influence, par l'initiative et l'action prolongée de l'Eglise que le monde du travail a possédé autrefois une organisation solide et puissante. C'est l'idée religieuse qui a engendré l'ancienne et brillante société dont M. Renard fait l'histoire aujourd'hui.

Il a beau être libre penseur, il devra remarquer, au début et dans le développement des corporations ouvrières, le rôle bienfaisant de la foi. Il verra et il devra montrer les corporations unies profondément à la vie chrétienne. Elles sont nées, elles se sont étendues, elles ont prospéré par la puissance de cette doctrine et de ces mœurs.

Est-ce que, tout d'abord, les confréries religieuses et les corporations n'apparaissent point comme inséparables? Le fait est certain et on le constate partout. Et les confréries, c'est-à-dire les œuvres de foi, de piété, de prière, ont généralement devancé, et de beaucoup, les corporations, posant ainsi les règles de la fraternité.

A cet égard il ne faut pas craindre de rappeler continuellement les pages par lesquelles Louis Blanc a commencé son histoire de la Révolution française. libre-penseur, lui aussi, il a fixé le jugement tout favorable, tout admiratif et reconnaissant, que les véritables historiens doivent prononcer sur l'Eglise.

« La fraternité, dit-il, fut le sentiment qui présida, dans l'origine, à la formation des communautés de marchands et d'artisans constituées sous le règne de Saint-Louis. Car dans le moyen-âge, qu'animait le souffle du christianisme, mœurs, contumes, institutions, tout s'était coloré de la même teinte ; et parmi tant de pratiques bizarres ou naïves, beaucoup avaient une signification profonde...

Mêlées à la religion, les corporations du moyen-âge y avaient puisé l'amour des choses religieuses... Protéger les faibles était une des préoccupations les plus chères au législateur chrétien... »

Ce régime commença de décliner par l'effet de la Renaissance payenne. Puis il disparut tout à fait, sous les coups des révolutionnaires. En sorte que, finalement, la seule organisation sociale, vraiment digne de ce nom, qui ait jamais existée, c'est celle que le christianisme avait fondée. Les faits et l'histoire imposeront à M. Renard, et à n'importe quel professeur, cette même conclusion.

CHOSES ET AUTRES

En voyage.

— Que faites-vous seul, ici, sur la Côte d'Azur?

— Mon voyage de noces.

— Présentez-moi à votre femme.

— C'est que, je vais vous dire, ma femme attend que je sois rentré pour faire le sien. Lorsqu'on est dans le commerce, il est difficile de s'absenter ensemble.

***

A l'Ecole de médecine.

Un examinateur interroge :

— Maintenant, voulez-vous nous dire quel est le moyen le plus énergique pour rétablir la circulation?...

Et l'élève interpellé, qui se souvient des derniers incidents, répondra sans la moindre hésitation :

— C'est d'appeler les gardiens de la paix !...

BULLETIN

Le Sénat a tenu hier séance le matin, l'après-midi et le soir pour continuer l'examen du budget de 1908.

⁂

Le général Drudde va reprendre l'offensive à Casablanca, ainsi que l'a décidé le gouvernement français.

⁂

Le jugement définitif dans les différents procès Syveton sera rendu jeudi, 2 janvier.

⁂

Les élections portugaises sont officiellement fixées au 6 avril.

INFORMATIONS

Les délits de presse

Paris, 26 décembre. — La Commission sénatoriale, chargée de l'examen de la proposition de loi, déposée par M. Crémmié contre les délits de presse, a décidé aujourd'hui, à l'unanimité, de charger M. Théodore Girard, de rédiger un rapport favorable et de déposer ce rapport, avant la fin de la cession.

Les obsèques de M. Janssen

Paris, 26 décembre. — Un service funèbre a été célébré jeudi matin, en l'église de Meudon, à la mémoire de M. Janssen, directeur de l'Observatoire, dont il y a trois jours nous annoncions la mort.

Une foule nombreuse y assistait.

Les obsèques solennelles seront célébrées jeudi, à Saint-Germain des Prés.

Mort de M. J. Cornely

Paris, 26 décembre. — Un journaliste de talent, chroniqueur et polémiste distingué, M. J. Cornely, est décédé ce matin, à l'âge de 62 ans.

M. Cornely était né à Nogna (Jura), le 15 janvier 1845.

Il fut élevé à Lyon où il fit ses études médicales.

Des nécessités matérielles l'obligèrent à renoncer à la médecine ; il vint à Paris, professa dans une institution de Choisy-le-Roi, fit quelques articles dans les journaux, et au début de 1870, alla à Mont-de-Marsan fonder *l'Avenir des Landes*.

Après la guerre, qu'il fit comme engagé volontaire au 58e de ligne, il devint secrétaire de la rédaction du *Journal officiel*.

Villemessant qui venait de fonder l'*Estafette* le prit avec lui ; Cornély le suivit au *Figaro*. Il y resta jusqu'à la mort de Villemessant.

Il passa ensuite au *Gaulois* ; en 1881, le changement d'orientation politique de ce journal l'en fit sortir. Il fonda le *Clairon*, qui pendant 3 ans mena brillamment la campagne royaliste. Cornely fut le dernier Français que reçut le comte de Chambord.

Son ralliement au comte de Paris entraîna la ruine du *Clairon*. Cornély revint au *Gaulois* qui défendait à nouveau les idées monarchistes. Il en fut un des rédacteurs les plus brillants jusqu'au moment où ses opinions sur l'affaire Dreyfus l'amenèrent à revenir au *Figaro*.

Encore une fois les nécessités politiques l'obligèrent à quitter la maison où il écrivait.

Dans ces dernières années, il collaborait au *Siècle*.

L'ILLUSOIRE CHARITÉ

Les inondés de l'Hérault avaient bien raison, quand nous les vimes, d'exprimer leur scepticisme au sujet des secours qu'on leur réservait. Ils évoquaient, victimes de l'eau, les souvenirs des sinistrés de la Martinique, victimes du feu, qui n'ont jamais eu un sou des millions récoltés par souscription nationale. Le Parlement votait, en effet, quelques autres millions, l'autre jour, pour les sinistrés méridionaux. Dieu sait quand il les toucheront ! Estimez-vous pour rien les enquêtes nécessaires?

Enquêtons d'abord, longuement, minutieusement, puis le reste viendra par surcroît. C'est un peu comme l'Assistance publique qui donne au malheureux tout le temps de mourir de faim avant que leur situation administrative et leur droit à une aumône de trois francs soient nettement établis.

Il semble bien que l'initiative privée n'est guère plus heureuse en ce sens que la charité officielle. Des philanthropes ardents s'étaient dit, ou à peu près : « Les inondés du Midi sont ruinés; chouette ! on va rigoler ! » Et, aussitôt, une fête mirobolante fut organisée à Paris. On dansa, on but, on s'amusa ferme. C'était splendide et jamais on n'eut autant de plaisir à rire et s'ébattre. Les catastrophes ont ainsi des antithèses curieuses et rien n'excite à la joie, dite charitable, comme un cataclysme public.

Mais, en l'espèce, c'est le résultat qui importait. Il fut désastreux. Vraiment on avait trop bien fait les choses. L'organisation de la fête avait coûté 125.000 francs ; la réjouissance, tout compte fait, rapportait 80.000 francs.

A cette heure, les promoteurs de l'affaire peuvent se mettre au nombre des victimes de l'inondation, par ricochet. Il est question, dit-on, d'organiser maintenant une quête, de Montpellier à Béziers, afin de récolter dans les pays sinistrés les 45.000 francs manquants.

Ce serait une solution aussi logique que celle qui consiste à songer à des bals et des concerts aussitôt qu'une calamité nationale se produit. — TH.

UNE LOCOMOTIVE MEURTRIÈRE

Un mort. — Un blessé

Châlons-sur-Marne, 26 décembre. — Une voiture contenant deux cultivateurs a été tamponnée à un passage à niveau, par une locomotive hautle-pied. L'un d'eux a été tué sur le coup, l'autre est grièvement blessé.

L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES

Paris, 26 décembre. — La « Croix » publie la note suivante :

« De nouvelles décisions viennent d'être prises au sujet de la prochaine assemblée plénière de l'episcopat. On sait déjà que cette assemblée doit être préparée par des réunions régionales. Il a été décidé que ces réunions régionales seraient au nombre de quatre et se tiendraient aux chefs-lieux des quatre archevêchés dont les titulaires sont cardinaux, à savoir : Paris, Lyon, Bordeaux, Reims, respectivement sous la présidence des cardinaux Richard, Coullié, Lecot et Luçon.

» Nos lecteurs savent que les évêques eux-mêmes avaient décidé de faire précéder leurs futures assemblées de l'envoi d'un questionnaire auquel chaque prélat répondrait individuellement pour préparer mûrement les décisions d'ensemble.

» L'adjonction par le Vatican des assemblées régionales, beaucoup plus faciles à provoquer et à multiplier, est, — nous l'avons déjà signalé, — un acte de la plus haute sagesse.

» Les assemblées générales futures se trouveront ainsi en effet en présence d'un précieux travail d'élaboration préparatoire, dont l'avenir, par sa fécondité religieuse, dira la haute utilité.

» Rien n'est encore fixé relativement à la réunion générale de l'episcopat, et il est du reste probable que rien ne sera arrêté à ce sujet avant les assemblées régionales.

» En tous cas, la date vraisemblablement serait plus éloignée que celle dont il avait été précédemment question. »

L'AFFAIRE SYVETON — ÉPILOGUES

LES PROCÈS DE M. SYVETON

devant la Cour d'Appel de Paris

L'avocat général conclut en faveur de Mme Syveton contre M. Syveton père, et contre Madame Lebaudy, et croit à un suicide truqué

Paris, 26 décembre. — M. l'avocat général Seligmann a développé ses conclusions dans les divers procès auxquels est mêlée Mme Syveton.

L'avocat général conclut en faveur de Madame Syveton contre son beau-père, écarte l'hypothèse d'un crime maçonnique et d'un crime domestique pour croire à un suicide.

Il reconnaît que le suicide s'est produit en des circonstances bien invraisemblables, et émet l'hypothèse d'une comédie de suicide, suivant laquelle Gabriel Syveton aurait feint un suicide pour attendrir sa femme.

Pour ce qui est de la demande en restitution des 10.000 francs versés à Syveton pour la plaidoirie d'Henri Robert, l'avocat général estime que cette somme devait servir à payer tous les frais du procès et conclut à la non restitution.

Le jugement sera rendu jeudi prochain.

LA FRANCE AU MAROC

REPRISE DES HOSTILITÉS A CASABLANCA

Une décision du Gouvernement : Le Général Drudde reçoit l'ordre de s'emparer de la Casbah des Médiouena

Une reconnaissance à Casablanca : Les tribus n'ont pas désarmé ; Moulaï-Hafid dans une situation critique; Ses partisans se jalousent, s'entretuent et se font battre par les troupes d'Abd-el-Aziz. — A la frontière algérienne : La démonstration française ; Les Beni-Snassen cernés de toutes parts, ne veulent pas entendre parler de soumission ; Pour les réduire, le Général Drudde forme des colonnes volantes

Paris, 26 décembre. — On communique la note officieuse suivante :

Dans les entrevues que M. Regnault vient d'avoir à Rabat, avec le Sultan, le ministre de France au Maroc a, sur les instructions du gouvernement examiné, avec Abd-ul-Aziz, les conditions dans lesquelles la ville de Casablanca pourrait être remise aux autorités chérifiennes, avec une politique instituée conformément à l'acte d'Algésiras.

Cette remise ne pouvant avoir lieu que lorsque la région de la Chaouia sera complètement pacifiée, il a été reconnu que l'obstacle à cette pacification était dans l'occupation de la casbah Mediouena par des bandes rebelles qui interceptent les communications, attaquent les voyageurs, nuisent au ravitaillement de Casablanca.

MITRAILLEUSE-AUTOMOBILE AU MAROC

Le gouvernement a, en conséquence, donné pour instructions, au général Drudde, de s'emparer de la casbah des Mediouena, en mettant, à sa disposition, pour cette opération, les troupes de renfort dont il croirait avoir besoin.

Cette décision qui a été prise, dit la Patrie, dans une conférence tenue, ce matin, au ministère de l'Intérieur, entre MM. Clémenceau, Pichon et le général Picquart, a été immédiatement communiquée au Président de la République, par le Président du Conseil.

AUTOUR DE CASABLANCA

DEUX COLONNES RECONNAISSENT L'ENNEMI MAIS NE L'ATTAQUENT PAS

Casablanca, 26 décembre. — Deux reconnaissances sont parties hier. L'une sous les ordres du commandant Passard, a pris la direction de la route de Mazagan, l'autre s'est dirigée vers El-Hadj-Bouzza avec le colonel Wack. Ces troupes se sont rejointes à dix heures à Taddert. Un important campement a été aperçu sur la droite, mais il n'a pas paru hostile.

Les reconnaissances ont fait leur grande halte à Taddert.

Vers huit heures, les spahis servant d'éclaireurs à la colonne Wack, ont rencontré un groupe de Marocains qui ont tiré sur eux puis se sont enfuis.

A partir de ce moment, on a remarqué un grand mouvement sur le plateau au-delà de Taddert : les indigènes venaient dans la direction de Médiouna. On a entendu ensuite très distinctement six coups de canon, ce qui était sans doute un signal d'alarme.

Les cavaliers marocains continuant à arriver de toutes parts, le chef de la colonne a donné l'ordre aux éclaireurs de se replier et la colonne est rentrée au camp. En même temps, le général Drudde, prévenu de la présence des cavaliers marocains, dont le nombre était évalué à 1.500, a donné l'ordre de former immédiatement une nouvelle colonne pour appuyer les deux premières qu'il supposait engagées. Le général lui-même s'est dirigé vers Taddert, mais en cours de route, il a rencontré les deux reconnaissances qui rentraient sans avoir pris contact avec l'ennemi.

LES PARTISANS DE MOULAI-HAFID S'ENTRETUENT

Marakech, 26 décembre. — Moulaï-Hafid est toujours à Tamellatet, d'où il dépêche de nombreux émissaires aux Sraghna, qu'il voudrait se concilier par la douceur, afin de conserver toutes ses forces pour des opérations ultérieures.

Mais les Sraghna semblent peu favorables et ont fait alliance avec la tribu des Beni-Mescin pour attaquer Moulaï-Hafid.

Ce dernier, d'après des lettres de Marakech, en date du 20 décembre, a demandé aux Rehamma d'attaquer les Sraghna, sous menace de les attaquer eux-mêmes, en cas de refus de la part des Rehamma.

Ceux-ci, obéissant aux injonctions de Moulaï-Hafid, ont livré contre les Sraghna un premier engagement au cours duquel ils ont perdu 200 hommes.

Puis, après avoir reçu 800 hommes de renfort envoyés par Moulaï-Hafid, les Rehamma ont de nouveau attaqué les Sraghna et les Mescin réunis. Le second engagement a été aussi désastreux que le premier pour les Rehamma, qui ont pris la fuite.

COMBATS PARTIELS

Mogador, 26 décembre. — Deux engagements ont eu lieu le 15 et le 15, provoqués par le caïd Guellouli, qui cherche à rentrer chez lui, mais ne peut traverser le territoire d'Anflous.

Guellouli et la mehalla de Moulaï-Hafid ont été repoussés.

Les pertes de chaque côté sont de peu d'importance. Les opérations continuent.

RÉCONCILIATION

Tanger, 26 décembre. — Mes correspondants de Safi et de Mogador me signalent, dans des lettres datées du 20 au 21, des nouvelles de Marakech suivant lesquelles après un engagement qui a eu lieu entre les troupes hafidiennes et les Sraghna, ceux-ci, sur l'intervention du caïd Aissa-ben-Omar, se seraient réconciliés avec Moulaï-Hafid. Celui-ci leur a accordé l'aman sans conditions.

A LA FRONTIÈRE ALGÉRO-MAROCAINE

LA MARCHE DES OPÉRATIONS

Lalla-Marnia, 26 décembre.— Les colonnes Branlières et Felineau ont regagné hier soir les camps de Mohammed Ou Berkan et d'Ain Sfa. Après un peu de repos, elles reprendront l'exécution des mouvements prévus par le haut commandement.

Toutes les tribus des Beni Snassen aussi bien celles du massif que celles limitrophes de la frontière algérienne ont pu constater qu'il nous était facile de les atteindre et qu'une attaque se produisant sur un point quelconque du massif serait immédiatement réprimée.

Cet effet moral ayant donné d'excellents résultats, il a été décidé que les colonnes Branlière et Felineau reprendraient leur précédent mouvement sur Ain Taforal. Des reconnaissances seront envoyées en tous sens. Enfin une petite colonne placée sous le commandement du colonel Henry quittera Ain Sfa et après avoir passé par le col de Tittorit, traversera la tribu des Beni Galed qui se montre la moins prête à remplir les conditions imposées. Aujourd'hui, commencera au camp du colonel Felineau le versement des indemnités en nature et la remise des armes. Le général Liautey a fait connaître aux Beni Snassen qu'il exigeait le versement intégral des fusils pris à nos morts dans les précédents combats ; le nombre exact de ces fusils est connu. Quelques fusils Lebel ont déjà été versés.

LA RÉPRESSION DES BENI-SNASSEN

L'encerclement des rebelles

La situation créée par la fermeture de la boucle enserrant les Beni-Snassen demande quelque temps encore pour se préciser.

La jonction des deux colonnes par le col de Taforalt, menée sans coup férir, fait le plus grand honneur au politique avisé autant qu'au chef qu'est le général Liautey.

Mais les Beni-Snassen comprendront seulement toute l'importance de ce mouvement quand ils seront obligés de se rationner et que leurs familles crieront famine.

Au camp d'Aberkane, dont une partie est aménagée dans de vieux réduits qu'avait édifiés Martimprey, la situation est calme. On y prépare, comme dans diverses localités occupées par nos troupes, des colonnes volantes destinées à harceler l'ennemi dans les ravins qui convergent pour la plupart vers le point culminant, appelé Ras-Foural.

A Taforalt, s'est établie une partie de la colonne Branlières dont le gros est attendu à Mohamed ou Aberkane aujourd'hui, 25 décembre, à quatre heures.

De nouvelles soumissions se sont produites ; les indigènes apportent des sacs d'orge. Mais les Chaouaris et le sinistre marabout Moktar-Boutcha ne sont pas encore venus demander l'aman.

L'échéance ne saurait d'ailleurs tarder, et c'est d'autant plus heureux que le ciel s'est tout à coup obscurci, que le vent fait rage et que la pluie commence à tomber.

J'apprends que le chef d'état-major du général Liautey, le colonel d'Infreville, est allé hier inspecter Port-Say et qu'il est revenu extrêmement irrité contre le service des ponts et chaussées qui, depuis quatre ans, a négligé de terminer la route si éminemment stratégique qui va de Menasseb-Kiss à Nemours.

L'auto-mitrailleuse qui le conduisait dut s'arrêter à cause des énormes coupures de la route.

Nos soldats ont reçu l'ordre d'achever ces travaux interrompus, de façon à ce que Port-Say soit relié définitivement à Aberkane; 30.000 rations se trouvent en effet rassemblées dans le port, et le chemin qui part de Port-Say est le plus court qui existe pour se rendre sur les territoires de Beni-Snassen.

Encore un exemple de la beauté de l'administration civile.

NOS CONDITIONS

Marnia, 26 décembre. — Une petite colonne, placée sous le commandement du lieutenant-colonel Henrys, quittera Ain-Sfa et après avoir passé par le col de Tittorit, traversera la tribu des Beni-Khaled, qui se montre la moins prête à remplir les conditions imposées.

Le général Liautey a fait connaître aux Beni-Snassen qu'il exigeait le versement intégral des fusils pris à nos morts dans les précédents combats. Le nombre exact de ces fusils est connu. Quelques fusils Lebel ont déjà été versés.

La Débauche et le Crime

On lit dans la « Libre Parole » :

« En face de la marée montante de la criminalité, la police et la justice sont, depuis longtemps, débordées. Les premières années du vingtième siècle ont vu l'ensemble des plaintes, dénonciations et procès-verbaux — qui n'étaient en 1890 que de 250.553 — monter successivement à 517.000, à 525.000, à 526.000, à 528.000, à 542.000, et, enfin (en 1905), à 546.257.

» L'armée du crime est devenue tellement nombreuse qu'il faut faire, aujourd'hui, la part du feu, et qu'il est impossible de poursuivre tous les criminels et tous les délinquants. En 1825, les infractions dont les auteurs restaient inconnus ne dépassaient pas 10.000 ; sous le second Empire, elles oscillaient autour de 30.800 ; en 1905, dernière année dont la statistique ait été publiée, elles atteignaient le chiffre formidable de « 107.710 ».

» C'est ce qui explique le nombre sans cesse croissant des affaires dites « classées », c'est-à-dire des affaires que les magistrats renoncent à instruire parce qu'ils désespèrent de découvrir les auteurs des crimes ou des délits. En 1890, la proportion était de 63 % ; aujourd'hui, elle est de 71 %. »

LES PETITS ENNUIS DE M. JAURÈS

Sa fille s'entête a vouloir entrer au couvent

Paris, 26 décembre. — Le « Gil Blas » écrit :

« M. Jaurès se repose, sans doute. Mais il est une autre raison à cet exode. La voici, encore que ces choses, d'ordre tout intime, ne nous sauraient regarder.

» M. Jaurès espérait que quelques semaines de vie familiale dans la province natale auraient raison des projets que sa jeune et charmante fille affirmait. Il s'agissait, on l'a dit déjà, d'une vocation religieuse qui causait au tribun socialiste le plus vif chagrin. Or, Mlle Jaurès, précisant ses intentions, manifesta de nouveau, récemment, son absolu désir d'entrer au couvent.

» M. Jaurès comprit qu'il ne saurait davantage s'opposer à la réalisation d'un tel projet, malgré qu'il lui fût si cruel. Il a seulement décidé qu'un mois de vie paisible, recueillie, dans l'atmosphère de la campagne méridionale, permettrait à sa fille de se consulter, de s'étudier, et, peut-être, de revenir sur sa décision.

» Mais, hélas ! si nous en croyons de récentes nouvelles, la vocation paraît inébranlable et la décision formelle. La destinée a de sévères leçons. »

ENTRE SCHISMATIQUES ET CATHOLIQUES

LA RIXE DE VENISEY

Les ministres n'en soufflant mot, un député interpellera

Paris, 26 décembre. — M. Clémenceau n'ayant pas encore fait connaître s'il consentait à répondre à la question que doit lui poser vendredi M. Massabrian, celui-ci a manifester son intention d'interpeller.

CUIRASSIER ASSASSIN ACQUITTÉ

La rancune d'un « tombé ». — Deville se défend et tue son adversaire. — La Cour d'assises l'acquitte

La Cour d'assises a acquitté le nommé Léon Deville, soldat au 1er régiment de cuirassiers qui au mois de juin dernier, tua d'un coup de revolver le lutteur Wertzeler, qui voulait se venger d'avoir par deux fois était terrassé par Deville.

L'INDISCIPLINE DANS L'ARMÉE

Sévères condamnations

Châlons-sur-Marne, 26 décembre. — Le Conseil de guerre du 6e corps, a condamné à 2 ans de prison, le soldat Charpentier du 6e hussards à Commercy et le réserviste Roy du 150e d'infanterie à Saint-Mihiel.

Charpentier était accusé d'outrages et de voies de fait envers 3 supérieurs de son régiment. Quant à Roy, il avait outragé un caporal et un sergent-major, leur déclarant qu'il était antimilitariste et disciple d'Hervé.